

VIEUX CONDE
Monsieur le Maire de Vieux-Condé

COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES
Réunion publique



Mercredi 20 décembre 2023 à 17h30
Hôtel de Ville

L'ordre du jour de la Commission Communale de Contrôle des Listes Electorales :

« S'assurer de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion. Elle peut réformer les décisions du Maire, procéder à l'inscription d'un électeur omis ou à la radiation d'un électeur indûment inscrit.
Statuer sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou radiation prises à leur égard par le Maire. Ce recours administratif préalable auprès de la commission de contrôle est obligatoire avant tout recours devant le tribunal judiciaire. »

La commission examinera les inscriptions et radiations visées entre le 22 mai 2023 et le 06 décembre 2023 et statuera sur les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs.

Membres de la Commission Communale de Contrôle des Listes Electorales

Membres titulaires

- 1- M. DAPSENCE Germain
- 2- Mme BOUHEZILA Malika
- 3- M. PETITJEAN Mickael
- 4- Mme LEMOINE Marie-France
- 5- M. LATAWIEC Michel

Membres suppléants

- 1- Mme ROSART Anne-Sophie
- 2- M. CLIMPONT Romuald
- 3- Mme REAL-MULETTE Carine
- 4- M. AGAH Franck
- 5- M. AGAH Charles

Fait à VIEUX-CONDE, le 15 décembre 2023